

SAINT-THURIEN, le 24 septembre 2025

CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

Mercredi 1^{er} octobre 2025 à 18 h.30

Ordre du jour :

- 1°) AFM TELETHON - subvention,
- 2°) Contrat groupe assurance statutaire – renouvellement de l'adhésion,
- 3°) SIVOM – intégration des résultats,
- 4°) Budget primitif 2025 – décisions modificatives,
- 5°) Admission en non-valeur,
- 6°) Modification des statuts de Quimperlé Communauté,
- 7°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Christine KERDRAON.

Séance du 1^{er} octobre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-quatre septembre, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Bruno JAFFRE, Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Michel CHARPENTIER (a donné pouvoir à Françoise GOLIES)

Absent : Stéphane POIRIER et Laurent MINTEC.

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 9 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

Délibération du Conseil Municipal

20250501

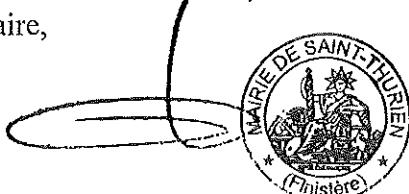
Objet : Subventions 2025

Après examen de la demande de subvention présentée émanant de l'association AFMTELETHON, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'allouer la subvention suivante pour l'année 2025 :

- AFMTELETHON - PARIS	1 000.00 €
-----------------------	------------

Fait à SAINT-THURIEN, le 2 octobre 2025

Le Maire,



Christine KERDRAON.